

QUESTIONS des Représentants de Parents d'Elèves

MAIRIE

CANTINE

- **Quel est l'avancement du chantier de la cantine et salle de motricité ?**

Le chantier est installé pour la cantine et la salle de motricité avec la fermeture d'une partie du parking devant l'école et coté de l'ancienne cantine. Les livraisons sont interdites aux heures des entrées de classes. L'ensemble sera livré en septembre 2020. La salle de motricité sera finie en mars mais non utilisable car il faut réorganiser les toilettes avec ceux de la maternelle actuelle.

- **Quelle est l'organisation du départ de l'école jusqu'au retour pour les primaires ? Comment est géré le temps de cantine dans la salle des fêtes ? Il semblerait que les demandes de silence soient plus contraignantes que l'an passé et ressenties comme des punitions.**

L'organisation est la suivante :

A partir de 12h Les enfants sont regroupés par classe sous le préau. Chaque classe passe aux toilettes et se lave les mains. Les enfants sont dans un temps calme où ils ont la possibilité de se parler. Il leur est toutefois demandé de ne pas crier.

A partir de 12h15 Les enfants partent pour la salle des fêtes.

A 12h20 arrivée des enfants à la salle des fêtes.

A 13h10 départ des enfants de la salle des fêtes.

A 13h15 retour des enfants à l'école.

De 13h 15 à 13h35 récréation sous la surveillance du personnel communal (fin de la pause méridienne)

De 13h35 à 13h45 récréation sous la responsabilité des enseignants.

Les représentants de parents d'élèves sont invités à venir participer à un repas pour observer le fonctionnement. Les enfants ont le temps de manger, les grands sont resservis le temps que les plus petits aient fini leur plat. Le retour au calme est demandé avant le départ pour se poser mais surtout pour des raisons de sécurité en amont du trajet retour.

Les CP sont toujours placés à la même place, pour faciliter l'organisation et éviter de demander où se placer.

Le problème du repas froid, est dû au fait que le four livré n'était pas le bon et la commande du nouveau a mis 3 semaines. Le nouveau four a été livré le 17/10 mais il faut faire venir un électricien, pour adapter le compteur.

Les mercredis un animateur mange à chaque table et cela fonctionne assez bien, les enfants sont satisfaits. Ce fonctionnement va continuer sur le centre de loisirs.

- **L'achat d'un visiophone avec ouverture à distance est-il envisagé pour éviter les entrées du matin avec les 2 portails ouverts et accès jusqu'à l'entrée de la garderie ?**

Non, une sonnette a été mise en place, car ce lieu va évoluer en fonction des travaux.

- **Qu'est ce qui est autorisé et interdit comme jeu libre sur le temps de garderie et auquel cas les interdits sont-ils clairement explicités ? Des parents ont fait remonter l'absence de liberté de jeux lors de la garderie tel ramasser des cailloux, noisettes....**

Ce qui est interdit c'est uniquement de casser les noisettes avec les cailloux et de manger les noisettes.

- **Comment se passe le lavage de mains au goûter du mercredi car certains enfants ont été récupérés avec les mains pleines de terre juste après le goûter ?**

Le goûter est pris de 15h45 à 16h10 sur le retour du goûter au presbytère donc lavage de mains avant et après.

Les deux dernières questions ne font pas partie des sujets à aborder en Conseil d'École. Les parents sont invités à remonter ces éléments directement au personnel concerné.

ECOLE

- **L'organisation des récréations de maternelle (décalage des récrés), mise en place en fin d'année, est-elle maintenue ?**

Pour la récréation du matin : 10h25 PS/MS/GS, tous les enfants en même temps avec sortie de jeux ballons sauteurs, Kapla etc..

Pour la récréation du midi : deux enseignantes dans la Cour et une au portail.

Pour la récréation de l'après-midi : 15h15, 1 enseignante pour PS qui récupère les petits de la sieste et 2 enseignantes sont dans la cour pour la récréation (MS/GS). Quand Mme Sarrouilhe revient en classe pour les CP, Brigitte va dans la cour en remplacement pour qu'il y ait 2 adultes. La responsabilité reste sous l'autorité de l'enseignante.

Il est envisagé de récupérer la partie herbacée de l'entrée en récréation.

- **L'organisation des entrées /sorties d'école entre midi et deux, avec 2 enseignants est-elle maintenue ?**

Oui avec un enseignant en maternelle et un en élémentaire

- **Les objets roulants (tricycles, trottinettes), ont-ils été reçus et mis à disposition des enseignants ? Le projet de local de stockage est-il validé ?**

3 tricycles ont été ajoutés, les engins sont utilisés sur le temps de sport par ½ groupe en raison du matériel et de la sécurité. Il n'y a pas d'utilisation au moment de la récré, et des zones de jeux sont délimitées (ex. kapla sous le préau).

Les DPE demandent s'il manque des jouets :

- Il manque de grands lego en maternelle
- Il manque des jouets pour les garçons en primaire (voitures, ...)

- **Le carnaval et le cross seront-ils reconduits ?**

Le carnaval n'est pas envisageable dans la cour de maternelles du fait de sa taille réduite.

Les escargots et la mairie maintiennent le cross, mais il est en cours d'évolution – période de réalisation probablement en mai

Les escargots vont sûrement refaire le parcours pour le téléthon sur 1 km – début décembre.